



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 35553

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la situation financière des établissements publics de santé et plus particulièrement sur celle du centre hospitalier d'Albi dans le Tarn. La Fédération hospitalière de France (FHF) ainsi que la Conférence hospitalière des directeurs et des présidents de CME dénoncent le manque de moyens du secteur hospitalier et public. Les établissements disposent chaque année de financements inférieurs aux besoins minima de fonctionnement. Aujourd'hui, même les plus performants se trouvent confrontés à de graves difficultés financières. La persistance d'un manque de financement en 2008 est évaluée à plus de 800 millions d'euros en France au risque de conduire les établissements à prendre des mesures touchant à l'emploi et à la masse salariale. Ce manque de financement représente potentiellement un plan social de près de 20 000 emplois au plan national. Même si une réforme et une modernisation de l'hôpital public s'avèrent indispensables, il est nécessaire cependant de lui donner les moyens minima pour son fonctionnement. Il est inconcevable de mettre en oeuvre une réforme menée sous la contrainte budgétaire. La situation financière du centre hospitalier d'Albi est très préoccupante avec un déficit consolidé prévisionnel de plus de 7,2 millions d'euros. Le climat social se tend avec des agents rappelés pendant leur temps de repos et des conditions de travail qui se dégradent. Réputé pour la qualité des soins et le professionnalisme de l'ensemble de son personnel, l'hôpital d'Albi représente l'une des pierres angulaires du système de santé dans le Tarn et ses difficultés financières ne doivent en aucun cas remettre en cause les principes d'égalité devant les soins et devant la santé dans notre département. Aussi, il lui demande de lui préciser les mesures que le Gouvernement entend prendre pour résorber les déficits des hôpitaux dans les meilleurs délais, notamment celui de l'hôpital d'Albi.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35553

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2008, page 9899

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)